

Le Président,

Vu : Code de l'éducation – Livre VII – Chap. II – Art. L712-2

Vu : l'Arrêté d'accréditation

ARRÊTÉ

La commission d'examen des vœux d'inscription sur la plateforme Parcoursup statuant en 2026 pour l'entrée en :
de Licence Portail PCSI Physique - Chimie - Sciences de l'ingénieur

Sur proposition de Olivier DEZELLUS Directeur de la Faculté des Sciences; pour l'année universitaire 2026/2027 est ainsi composée :

Jury de 1^{ère} ANNÉE sur la plateforme Parcoursup :

Nom-Prénom	Grade	Etablissement
Président :		
PERONNET MYRIAM	PU - Professeur des universités	UCBL
Membres :		
CAILLOT THIERRY	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
HAMROUN BOUSSAD	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
JACQUEMOT NADEGE	PRCE - Professeur certifié	UCBL
MATAS JEAN-PHILIPPE	PU - Professeur des universités	UCBL
MERAD JEREMY	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
REVERDY NICOLAS	PRAG - Professeur agrégé	UCBL
TESTA ETIENNE	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
TRABELSI ABDELKRIM	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
TRONTIN PIERRE	PU - Professeur des universités	UCBL
TUAILLON COMBES JULIETTE	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL

Le Directeur de la Faculté des Sciences Olivier DEZELLUS est chargé de l'exécution du présent arrêté.

à Villeurbanne, le 18/11/2025

Le Président de l'Université Lyon 1

Bruno LINA

